

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 3 février en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 180 000 francs en faveur de la mise en place d'un nouveau concept de célébration de la Fête nationale du 1^{er} août en ville de Genève**Rapport de Mme Catherine Buchet-Harder**

La proposition PR-772, renvoyée à l'examen de la commission des finances lors de la séance du Conseil municipal du 16 février 2010, a été traitée le 2 mars 2010, sous la présidence de Mme Frédérique Perler-Isaaz. Les notes de séances ont été prises par Mme Sandrine Vuillemier, que la commission remercie pour la qualité et la célérité de son travail.

Préambule

Suite au bilan réalisé lors de la dernière fête du 1^{er} Août, un groupe de travail, formé par des collaborateurs travaillant au Service des relations extérieures et par des membres du comité d'organisation actuel, s'est réuni pour imaginer un concept pérenne. Il s'agissait de mieux définir les synergies et les complémentarités afin d'envisager un engagement plus fort de la Ville de Genève. Il est important de mentionner la volonté unanime du Conseil administratif quant à créer un nouveau concept.

Audition

Une seule audition est nécessaire pour comprendre la teneur de cette proposition et poser toutes les questions utiles à la magistrate, Mme Sandrine Salerno, ainsi qu'à M. Dossan, président du comité actuel de la fête du 1^{er} Août, et à Mme Dupraz, engagée au département des finances et du logement. Mme Dupraz possède plus de dix-huit années d'expérience dans le domaine de l'évènementiel, expérience accumulée essentiellement dans une autre commune genevoise.

Point de la situation

M. Dossan explique que depuis trente ans un comité bénévole, et non une association, s'occupe de l'organisation de la fête nationale. Aujourd'hui, ce comité doit faire face à plusieurs difficultés. La première est d'ordre monétaire. La subvention octroyée par le Conseil municipal s'élève à 14 250 francs. Elle n'a pas évolué ces dernières années et elle est dérisoire. Il explique qu'à son arrivée, il y a huit ans, il a cherché, avec l'aide de son comité, d'autres fonds pour mener à bien cet événement. Il a essuyé plusieurs refus, la réponse étant toujours la même: la fête nationale est une fête officielle et elle doit être soutenue par les autorités. Certaines entreprises toutefois ont donné des cadeaux qui ont

permis d'organiser un concours de lampions. La deuxième difficulté est de l'ordre des bénévoles. Les membres du comité vieillissent et il est de plus en plus difficile de trouver des volontaires pour remplacer ces personnes. La troisième est de l'ordre de la collaboration avec les services municipaux. En effet, des frais relatifs à diverses prestations se sont petit à petit ajoutés à la facture finale: protection des fleurs, tri des déchets, nettoyage du parc, etc.

A la question d'un commissaire démocrate-chrétien sur l'avenir des membres du comité, M. Dossan explique qu'il a tenu au courant le comité actuel des avancées du projet, sans aucune réaction de leur part jusqu'à présent. Il les rencontre prochainement pour les informer et dissoudre ce comité. Un groupe d'organisation sera mis sur pied et des membres de la société civile demeureront dans celui-ci.

Durant cette audition, les commissaires posent essentiellement des questions sur deux sujets: les questions relatives au concept et les questions relatives aux coûts de l'organisation

Les questions relatives au concept

En guise d'introduction, une commissaire d'A gauche toute! demande comment un Conseil administratif de gauche a pu arriver à la conclusion ahurissante qu'il faut donner plus d'importance au 1^{er} Août. Selon elle, les Genevois ne s'y intéressent pas, hormis dans les petits villages; bon nombre d'entre eux sont en vacances et, si la fête n'a pas évolué en trente ans, c'est qu'il n'y a pas de changement désiré par la population. De plus, les termes «plus nationale-patriotique» dans la présentation l'ont horripilée. La citoyenneté est un fait et ne constitue ni un droit, ni un devoir. En bref, elle pense que le Conseil administratif aurait pu présenter un projet plus pertinent et plus représentatif de la gauche que celui de la fête du 1^{er} Août.

Mme Salerno répond que pour l'exécutif de gauche, la fête nationale est un moment d'affirmation du «Nous» et de l'appartenance à une collectivité. Cela est d'autant plus important aujourd'hui dans un temps de crise économique, sociale et climatique. Une société moderne se doit de rappeler non seulement le pacte social – «faire société commune avec» - mais également le pacte politique - «le patriotisme» ou ce que la droite nomme le nationalisme. Pour elle, la fête du 1^{er} Août sert donc à rappeler le rattachement de Genève à la Confédération.

Un commissaire socialiste pense qu'il est temps d'organiser une fête nationale digne de cette ville. Tous les pays du monde ont une fête nationale, la fête nationale suisse montre les aspects favorables de ce pays et permet de réussir l'intégration des étrangers. Suite à la récente campagne de publicité menée par Genève Tourisme, il demande si cette entité ne pourrait pas les aider à organiser le 1^{er} Août.

Mme Salerno répond que, concernant Genève Tourisme, le Conseil administratif estime que cette entité devrait faire de l'introspection. Par contre, le Conseil administratif serait favorable à travailler avec Suisse Tourisme, compte tenu de ses compétences et connaissances, ainsi que du matériel dont il dispose.

Un commissaire de l'Union démocratique du centre rappelle que son groupe était prêt à voter sur le siège. Il précise que Genève est devenue suisse en 1815 et que le 1^{er} Août est né à la fin du XIX^e

siècle, lorsqu'un besoin d'affirmation des nationalités des Républiques s'est fait ressentir. Il revient sur l'organisation de la fête et signale que la plupart des manifestations historiques ou patriotiques sont organisées par des comités privés, tout en convenant que le système de milice arrive aujourd'hui à son terme dans la société matérialiste qui est la nôtre.

Un commissaire socialiste remarque que son groupe était également prêt à voter sur le siège cette proposition. Pour répondre à la remarque de la commissaire d'A gauche toute!, il souligne que son groupe est satisfait que ce soit la gauche qui vienne avec ce projet et rappelle qu'il ne faut pas confondre le patriotisme avec le nationalisme. Il précise qu'il n'y a pas de nation suisse dans la mesure où la Suisse est liée par un contrat. Il pense qu'il est nécessaire d'avoir un moment pour s'arrêter et avoir une réflexion sur la collectivité et sur le contrat social qui unit ce pays. Quant au prix avancé de 180 000 francs, il pense qu'il reste très modeste pour une ville comme Genève, alors que de nombreuses personnes apprécient cette fête.

A une question d'un commissaire Vert sur le lieu de cette fête nationale du 1^{er} Août, M. Dossan explique que ce lieu est pratique. Il offre de la fraîcheur et de l'espace pour un public nombreux. Mme Salerno ajoute que la proximité du Palais Eynard joue également un rôle. Un autre avantage est que le parc des Bastions est un lieu fermé. Un autre membre de la commission affirme qu'il est important de garder ce lieu car il est entré dans les habitudes de la population.

Une commissaire Verte remarque qu'il est précisé en page 3 sous le point 3 qu'il serait opportun de recourir à un prestataire de service. De quoi s'agit-il?

Mme Dupraz précise qu'il est important de reprendre l'existant et de le développer, tout en lui donnant un aspect plus festif et en gardant une connotation patriotique. Elle précise que le discours, la fanfare et les lampions sont conservés. Concernant les prestataires, elle s'est adressée à l'agence de promotion culturelle TAKO, qui sait faire preuve d'audace et d'innovation. Cette agence ne fait pas uniquement de l'événementiel et elle se propose d'essayer un an avec elle. Elle rappelle que le Conseil administratif a décidé que ni le comité des Fêtes de Genève ni les utilisateurs du parc des Bastions ne doivent organiser d'événements importants le jour du 1^{er} Août.

Une commissaire d'A gauche toute! évoque les problèmes qui se sont déroulés sur le Grütli avec la véritable extrême droite. Elle craint qu'une manifestation plus importante provoque des vocations. Elle demande si ce type de problème a été envisagé et des mesures de sécurité imaginées.

M. Dossan rappelle qu'il y a toujours eu une collaboration avec la police, qui intervient au besoin. Mme Dupraz mentionne qu'une somme de 4000 francs est prévue pour la protection du matériel technique par des entreprises privées. Mme Salerno pense que ce genre de phénomène ne devrait pas faire reculer une entité publique. Elle déclare qu'il ne faut pas laisser ces espaces et ces moments à des personnes qui détruisent le 'vivre ensemble' et qui ne respectent pas l'Etat.

Les questions relatives aux coûts de l'organisation

Une commissaire d'A gauche toute! demande si ce projet va finalement mettre en place une structure plus complexe et plus chère, n'apportant rien en termes de lisibilité. Elle se demande pourquoi il faut augmenter les montants, alors que la formule précédente fonctionnait. Elle se pose la

question de l'intérêt pour la population genevoise de dépenser autant d'argent pour un résultat qui reste similaire.

Mme Salerno répond que les gens sont attachés aux symboles et donc à la fête nationale. Ce projet reste modeste et simple tout en étant populaire et familial. Elle précise que cette proposition introduit le principe de la transparence des coûts. En effet, l'ancienne fête du 1^{er} Août ne coûtait pas uniquement 30 000 francs. La Ville y contribuait indirectement avec la réception officielle au Palais Eynard, la discothèque et le temps de travail que les fonctionnaires consacraient. Les prestations en nature n'étaient pas incluses. Les coûts n'étaient pas bien identifiés alors qu'ils le seront dorénavant. Un volet communication, inexistant les dernières années, a été à nouveau introduit et cela coûte de l'argent.

M. Dossan ajoute que le comité a dû abandonner avec les années la communication: les montants pour les affiches étaient trop élevés, Léman Bleu demandait 20 000 pour une émission. Heureusement, il y avait Radio Lac qui a fait des annonces de manière relativement généreuse en émettant depuis les Bastions.

A la question d'un commissaire démocrate-chrétien sur des précisions concernant les coûts de cette fête, M. Dossan précise que les montants inscrits sont corrects: les coûts engendrés par les services municipaux étaient d'environ 120 000 francs, la subvention s'élevait à 14 250 francs, plus 14 000 francs pour le feu d'artifice.

Ce même commissaire demande si on a une idée du coût de cette fête dans d'autres villes comparables.

Mme Dupraz dit qu'elle a fait des démarches en ce sens. Cependant, aucune ville n'a pu lui répondre clairement, les frais étant répartis dans différents services. Elle cite l'exemple de Neuchâtel qui met un franc par habitant pour le feu d'artifice, soit environ 30 000 francs.

Un commissaire libéral explique que si son groupe n'est pas opposé au principe de la célébration du 1^{er} Août, il souligne que le nouveau concept coûtera 150 000 francs de plus, puisque les prestations en nature resteront.

Mme Salerno explique que dans les faits, le 1^{er} Août coûtait plus cher que les 30 000 francs donnés au comité. Elle déclare que cette fête est véritablement la fête que les autorités doivent organiser. De plus, il est important de s'appuyer sur de bénévoles, mais ils sont de plus en plus difficiles à trouver de nos jours. Cette fête, différente de toutes les autres, doit être sous la responsabilité collective et partagée du Conseil administratif et du Conseil municipal.

Un commissaire Vert précise que les Verts avaient refusé de voter sur le siège, car ils voulaient avoir des précisions sur l'utilisation des crédits et le respect des normes écologiques. Il ajoute que son groupe n'est pas constitué d'«écoterroristes», mais qu'il ne faudrait pas faire une fête dédiée à la consommation.

Mme Salerno répond que la Ville est très attentive à ces questions, d'autant plus que les frais baissent lorsque les organisateurs sont responsables. La Ville est très stricte sur cette question et elle est exemplaire sur ce qui est fait.

Une commissaire Verte remarque que la réception coûtait 120 000 francs. Venait s'ajouter à cela la réception au Palais Eynard. Elle questionne la magistrate à propos de cette différence de 60 000 francs. M. Dossan répond que c'est 120 000 francs plus 180 000 francs.

Une commissaire d'A gauche toute! demande quel sera le montant pérennisé pour cette fête.

Mme Salerno répond que ce sera le coût monétaire, mais signale que le contrôle de gestion fournit la totalité des coûts ainsi que des outils pour étudier les coûts globaux.

Un commissaire socialiste se dit choqué par les propos d'épicier à propos du 0,00018^e cbh - 1,8 dix-millième du budget annuel qui serait consacré à cette fête, alors que l'aide apportée à la Fête de la musique coûte vingt fois plus cher. Pour lui, la fête nationale laisse une forme de magie dans les esprits des enfants, tout en leur insufflant une réflexion autour de la collectivité. C'est le premier pas vers une éducation patriotique.

Discussion de la commission

Les groupes s'étant largement exprimés lors de l'audition, un vote immédiat est accepté.

Cependant, un commissaire libéral souhaite faire une déclaration, en tant que représentant de son groupe, car il va changer d'avis. Il regrette que le 1^{er} Août ne soit plus organisé par un comité de privés mais il est conscient que, dans les conditions actuelles, il y a des risques pour sa pérennité et il est important de permettre aux Genevois de garder cette fête. Son groupe acceptera donc ce projet.

Mise aux voix, la proposition PR-772 est acceptée à l'unanimité (2 AGT, 3 Ve, 2 S, 2 DC, 1 R, 1 L, 2 UDC).

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;
sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 180 000 francs destiné à l'organisation de la Fête nationale suisse du 1^{er} Août.

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2010 de la Ville de Genève.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2010, sur le centre de coût A004000, «Service des relations extérieures», nature comptable 318610, «Organisation/production d'événements».

Annexe: tableau coûts dans les communes.

1er AOÛT / COÛTS DANS DES COMMUNES

Communes	2009	2010	Explications	Nbre hab.	Coûts par hab.
GENEVE					
1 Chêne-Bougeries		150'000.00	organise à tour de rôle avec Chêne-Bourg et Thônex	30'000	5.00
2 Meyrin		50'000.00	organisé par la Ville + coûts indirects	21'487	2.32
3 Versoix		30'000.00	sauveteurs organisateurs gardent recettes boissons / coûts indirects / tente sono + réception / feu artificiel payé par Versoix / 30'000 au budget	13'040	2.30
4 Vernier	72'800.00		organisé par la Ville + coûts indirects	33'063	2.20
5 Lancy	52'756.95		2 assoc interet + comite pilotage + coûts indirects	28'257	1.86
6 Carouge		20'000.00	sociétés carougeoises + coûts indirects	19'874	1.00
7 Onex		17'500.00	organisé par la Ville + coûts indirects	17'510	0.99
8 Genève		180'000.00		183'000	0.98

SUISSE					
1 Neuchâtel		40'000- 45'000	verse une subvention de 1 franc par habitant pour la poudre à la Société des Associations de la Ville qui est mandatée pour l'organisation (env. 33'000) + location bateaux et repas de remerciements, total 40-45'000 francs. Budget non finalisé car cette année une course à pied aura lieu également le 1er août.	32'819	1.37
2 Lausanne		20'000 + 40'000	subvention de 20'000 (17'000 à la Société de développement des intérêts d'Ouchy qui organisent les feux et 3000 francs pour 2 cérémonies officielles, une au Nord de Lausanne et une à Ouchy) et prestations services communaux gratuits (40'000).	133'280	0.15
3 Berne		10'000.00	corège + discours du maire. Feux d'artifices payés par les sponsors	env. 130'000	0.07